Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8670213
Centre d'intérêt: 950

Bernier, Léon.

Les animateurs de zone et le projet COOP-001 / Léon Bernier, Royer A. Cormier, Hélène Pagé. -- Sainte-Foy : INRS-Education, 1975.
49 p. ; 28 cm.

Code: R-0061. Titre de la couv. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

Vedette(s)-secondaire(s): Cormier, Roger A., 1932- * Pagé, Hélène, 1948- * INRS-Education

---

Descripteur(s): Education économique * Coopération * Evaluation du personnel * Téléenseignement * Animateur * Animation pédagogique * Télé-université * Satisfaction du personnel * Questionnaire * Universitaire (Ordre d'enseignement) * Education des adultes

---

Lors de la première expérience du cours COOP-001, en janvier 1974, la Télé-Université a dû recruter plus d'une centaine d'animateurs répartis dans les différentes régions du Québec. La principale tâche de ce personnel concernait l'animation de quatre sessions de séminaires organisées à l'intention des étudiants inscrits. Dans le but de recueillir les réactions des animateurs et d'identifier certains des problèmes qu'ils ont pu rencontrer, les auteurs leur ont demandé de remplir un questionnaire, reproduit en annexe; 106 animateurs y ont répondu. Le rapport présente un analyse descriptive des résultats ainsi recueillis. Les animateurs expriment un sentiment général de satisfaction. La plupart seraient prêts à revivre une expérience du même type à la condition que soient apportés des changements permettant d'éviter les problèmes rencontrés la première fois.

Type de document: r

EDUQ 8670213

LES ANIMATEURS DE ZONE ET LE PROJET COOP-001

Léon Bernier, Roger A. Cormier, Hélène Pagé
INRS-Education

R-0061

Avril 1975

UNIVERSITE DU QUEBEC
INRS-EDUCATION
3465, rue Durocher
Montréal, P.Q.
H2X 2C6.

EDUQ 8670213

Remerciements

En plus des animateurs de zone, qui ont répondu en grand nombre au questionnaire qui leur était destiné, nous désirons remercier particulièrement MM. Robert Plourde (F.Q.C.P.D.) et Léo Bérubé (C.C.Q.) pour le travail qu'ils ont accompli, tant pour la construction du questionnaire que pour la collecte des informations.

Nous devons également mentionner le travail de Normand Daigle, pour le traitement informatique des résultats, et Lisette Langlois qui s'est chargée de dactylographier le présent document.

Soulignons enfin que le projet d'évaluation de l'INRS-Education dans lequel s'inscrit ce travail, est subventionné en partie par le programme de formation de chercheurs et d'action concertée (M.E.Q.) et par la Télé-université (U.Q.).

Table des matières

	Page
Introduction	1
1. Quelques caractéristiques personnelles et professionnelles des animateurs	2
2. Problèmes d'intégration des animateurs au projet COOP-001	5
A- Charge de travail et disponibilité	5
B- Collaboration de l'employeur	6
C- Type de participation souhaité par les animateurs et type de participation réalisé	7
D- Support reçu de la Télé-université	9
3. Fonctionnement des séminaires	13
A- Objectifs du cours et des séminaires	13
B- Jugements sur certains éléments d'organisation touchant le rôle des animateurs	18
C- Adaptation au rôle d'animateur	20
D- Modalités d'exercice de leur rôle et ressources mises en pratique	20
4. Satisfaction des animateurs face à leur expérience	23
En guise de conclusion	25
Annexe A - Classification des commentaires formulés par les animateurs de zone sur l'expérience COOP-001	28
Annexe B - Résultats globaux à chacun des items du questionnaire	40

Introduction

La présence d'un personnel de support est un élément important dans une formule d'enseignement à distance. Lors de la première expérience du cours COOP-001 en janvier 1974, la Télé-Université a vu la nécessité de recruter plus d'une centaine d'animateurs répartis dans les différentes régions du Québec, selon la provenance des inscriptions. La principale tâche du personnel de support, à l'intérieur du projet COOP-001, concernait l'animation de quatre sessions de séminaires organisées à l'intention des étudiants inscrits.

Dans le but de recueillir les réactions des animateurs qui ont vécu cette expérience, et d'identifier certains des problèmes qu'ils ont pu rencontrer, nous leur avons demandé de remplir un questionnaire préparé conjointement par Roger Cormier de l'INRS-Education et Robert Plourde de la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins. Ce questionnaire s'adressait aux 142 animateurs de zone. Nous devions recevoir les réponses de 106 d'entre eux.

Le rapport présente une analyse descriptive des résultats ainsi recueillis. Certains commentaires spontanés que nous ont écrits plusieurs animateurs, sans faire l'objet d'une analyse spécifique, ont servi d'éléments d'information additionnels dans les interprétations[1]. En conclusion, nous faisons également référence à un rapport rédigé par Robert Plourde, rapport présentant une "Analyse du projet COOP-001, tel que vécu par neuf (9) animateurs régionaux".

---

[1] Le lecteur retrouvera à l'annexe A, la reproduction intégrale de ces commentaires, selon un regroupement par thèmes.

1. Quelques caractéristiques personnelles et professionnelles des animateurs

Les réponses aux douze premiers items du questionnaire nous permettent de décrire l'échantillon des animateurs par rapport à certaines caractéristiques personnelles et professionnelles. Comme l'échantillon rejoint correspond à 75% de la population visée, on peut penser que les observations qui suivent rendent bien compte des caractéristiques de l'ensemble de la population des animateurs de zone du projet COOP-001.

Au niveau des caractéristiques personnelles, on constate d'abord une grande homogénéité de l'échantillon à deux points de vue: 90% étaient de sexe masculin et 84% ont indiqué avoir des responsabilités familiales. Pour la répartition selon les catégories d'âge on observe cependant une assez forte diversité puisque 35% avaient moins de 29 ans, 36% entre 30 et 39 ans et 29% plus de 40 ans.

En examinant les deux questions relatives au degré de scolarisation, on peut noter ici également que le groupe des animateurs était plutôt hétérogène. En termes d'années de fréquentation des institutions d'enseignement, trois catégories de réponses obtiennent un pourcentage à peu près équivalent (entre 26 et 31% des réponses), soit 8 à 12 ans, 13 à 15 ans et 16 à 20 ans de scolarité. Ceci correspond grosso modo à la répartition selon le dernier diplôme obtenu où l'on retrouve 28% des animateurs ayant un diplôme secondaire, 29% un diplôme technique ou collégial et 35% un diplôme universitaire. Il peut être intéressant de noter que 8% des animateurs, c'est-à-dire 7 sur 106, n'avaient pas de diplôme ou ne détenaient qu'un diplôme élémentaire. Ces mêmes personnes ont indiqué avoir fréquenté une institution d'enseignement pendant au plus sept ans.

Au plan des caractéristiques professionnelles, ce qu'il faut d'abord noter, c'est que 75% sont employés salariés d'une institution coopé-

rative. Parmi ceux-ci 43% travaillent pour une caisse populaire, 20% dans le secteur des coopératives agricoles, 13% dans les assurances. Tous les autres secteurs coopératifs ont une représentation inférieure à 7% de l'échantillon.

Quant à la profession ou au type d'occupation[1], la catégorie qui est la plus fortement représentée est celle des administrateurs et cadres avec 57%. On retrouve ensuite les catégories "agent d'éducation" (13%), profession libérale (9%) et employé de bureau (6%). Aucune autre catégorie n'obtient plus de 5% des réponses.

Pour compléter ce tableau des caractéristiques professionnelles des animateurs il peut être intéressant de comparer la répartition selon les catégories d'occupation, respectivement chez les salariés du mouvement coopératif et chez ceux qui ne sont pas à l'emploi d'une coopérative. Pour les salariés du mouvement coopératif, nous distinguerons les secteurs les plus fortement représentés dans l'échantillon.

A la lecture du tableau 1, on se rend compte tout d'abord que presque tous les "agents d'éducation" proviennent du secteur des caisses populaires. Pour ce qui est des personnes qui se sont classées "administrateur ou cadre", ils se retrouvent en très forte proportion dans chacun des secteurs du mouvement coopératif. Le tiers du groupe de non-salariés coop s'est également classé dans cette catégorie d'emploi. Dans ce groupe d'animateurs qui ne sont pas salariés du mouvement coopératif, on trouve par ailleurs une proportion plus forte de sujets dans la catégorie "profession libérale" et beaucoup plus forte dans la catégorie "autres professions" (i.e. animateurs, enseignants, étudiants, etc.).

En résumé, les animateurs du cours COOP-001 étaient principalement des cadres provenant de divers secteurs du mouvement coopératif. Le secteur des caisses populaires Desjardins devait en outre fournir le concours

---

[1] Après avoir effectué la compilation des réponses pour cette question (10) nous avons changé les catégories initiales du questionnaire en tenant compte des réponses fournies à la catégorie "Autre profession" (voir annexe B).

Tableau 1

Distribution de l'échantillon (N = 102) des animateurs selon cinq catégories d'occupation, pour cinq groupes de salariés du mouvement coopératif et pour les autres.

Employé coop / Profession	Salariés coop.					Non-salariés coop	Total
	Agriculture	Assurances	Consommation	Caisses pop.	Autres		
Agent d'éducation	2 13.3%	0 0.0%	0 0.0%	10 28.6%	2 20.0%	0 0.0%	14 13.7%
Administrateur et cadre	10 66.7%	7 77.8%	5 83.3%	18 51.4%	7 70.0%	9 33.3%	56 54.9%
Employé de bureau	1 6.7%	0 0.0%	0 0.0%	3 8.6%	0 0.0%	2 7.4%	6 5.9%
Profession libérale	1 6.7%	0 0.0%	0 0.0%	2 5.7%	1 10.0%	5 18.5%	9 8.8%
Autres	1 6.7%	2 22.2%	1 16.7%	2 5.7%	0 0.0%	11 40.7%	17 16.7%
Total	15	9	6	35	10	27	102

d'une dizaine d'agents d'éducation. Quant aux animateurs recrutés en dehors du mouvement coopératif ils constituaient un groupe plutôt hétérogène quant à leur occupation principale.

On peut maintenant examiner un dernier type de caractéristiques qui sont plus immédiatement reliées au rôle que les animateurs ont eu à remplir à l'intérieur du cours COOP-001. Dans les questions 6 et 7 nous demandions aux animateurs, d'abord s'ils avaient déjà suivi des sessions d'étude organisées par une institution coopérative, et si oui, dans quelle mesure ces sessions concernaient le mouvement coopératif lui-même.

Au total, plus de 60% ont répondu avoir suivi au moins une session et près de 40% trois sessions ou plus. Selon les réponses fournies par 67 personnes à la question 7, on peut dire que les sessions concernaient en général le mouvement coopératif.

On peut donc conclure que plus de la moitié des animateurs du cours COOP-001 avaient déjà reçu un enseignement formel sur un ou plusieurs aspects de la réalité coopérative.

Pour ce qui est de la préparation à jouer un rôle d'animateur, les réponses obtenues à la question 8 indiquent que 64% des 106 personnes ayant répondu au questionnaire avaient déjà assumé plus de six fois un rôle d'animateur dans d'autres situations et que 19% seulement n'avaient jamais exercé un tel rôle. Sur cette base, et avec toutes les limites attachées à ce type d'informations, on peut dire que dans l'ensemble, les animateurs recrutés dans le cadre du projet COOP-001 semblaient détenir une formation plus que minimum pour remplir le rôle que l'on attendait d'eux.

2- <u>Problèmes d'intégration des animateurs au projet COOP-001.</u>

A- <u>Charge de travail et disponibilité</u>

En moyenne, les animateurs ont situé la charge de travail hebdomadaire effectivement fournie dans le cadre du cours COOP-001 entre 6 et 10 heures (Question 64).

Pour plus de la moitié d'entre eux, le temps accordé au projet dépassait leurs prévisions initiales (question 63). En outre on peut voir à la question 62 que 70% des répondants ont dit qu'ils auraient sûrement consacré plus de temps à leur rôle d'animateur s'ils en avaient eu le loisir.

En partant de ces réponses, on est porté à croire que pour une forte proportion des animateurs du cours COOP-001, la charge de travail exigée par ce rôle dépassait leur degré de disponibilité.

B- Collaboration de l'employeur

Comme on le sait, les animateurs recrutés pour le cours COOP-001 ne recevaient pas un salaire de la Télé-université. Dans la majorité des cas, tel qu'on a pu le voir précédemment, les animateurs étaient des employés d'une institution coopérative. Cette participation du mouvement coopératif s'inscrivait dans la ligne des accords entre le Conseil de la Coopération du Québec et la Télé-université[1]. C'est dans cette perspective que l'on doit interpréter les réponses aux items du questionnaire portant sur la collaboration que les animateurs ont pu trouver chez leurs employeurs.

Tout d'abord, disons que la majorité des répondants estiment que les dérangements causés par leur rôle d'animateur dans leurs occupations quotidiennes (question 22) furent occasionnels (55%). Plus du tiers (34%) signalent qu'ils ont assumé souvent de tels dérangements dans leurs tâches quotidiennes.

---

[1] Les termes de cet accord sont présentés et les conséquences en sont analysées par M. Léo Bérubé dans son rapport intitulé L'expérience COOP-001 telle que vécue par le mouvement coopératif du Québec. Conseil de la Coopération du Québec. Juin 1974.

Face à ces dérangements, la grande majorité (84%) ont perçu chez leurs employeurs une attitude positive (question 23). Plus de la moitié (54%) indiquent même que leur employeur a pris des dispositions particulières à cet égard (question 24). Une quarantaine ont pu utiliser au moins occasionnellement les services d'une secrétaire au sein de leur entreprise (question 27). Un nombre à peu près égal disent que leur employeur a mis un local à leur disposition pour au moins une partie des séminaires, sinon tous (question 28). Dans une dizaine de cas, l'employeur devait même fournir un remplaçant pour soulager les animateurs dans certaines de leurs tâches habituelles (questions 25 et 26).

A la lumière de ces réponses au questionnaire, on peut dire que la majorité des personnes recrutées comme animateur du cours COOP-001 ont reçu un support certain de leurs employeurs pour faciliter leur participation à cette expérience. Cette collaboration a pu pallier aux conséquences du caractère bénévole de cette fonction à l'intérieur du cours COOP-001. Cependant, surtout en regardant les réponses à la question 25, où 11% seulement sur 76 répondants disent qu'ils ont pu se faire remplacer dans certaines de leurs tâches habituelles, on peut se demander si, pour plusieurs, leur rôle d'animateur ne devait pas représenter une tâche assez lourde à porter puisqu'elle devait s'ajouter à un travail à temps plein qu'ils devaient continuer à assumer.

C- <u>Type de participation souhaité par les animateurs et type de participation réalisé</u>

Les réponses aux questions 16 et 17 nous permettent de dire que d'une part, la grande majorité des animateurs n'ont pas eu l'impression d'avoir participé à l'élaboration des politiques de la Télé-Université en regard du cours COOP-001 et que d'autre part, ils auraient souhaité une telle participation.

16- Dans quelle mesure avez-vous l'impression d'avoir participé à l'élaboration des politiques de la Télé-Université à l'égard du projet COOP?		17- Dans quelle mesure auriez-vous aimé participer à l'élaboration de telles politiques?
51%	1- Pas du tout	1%
23%	2- Peu	5%
11%	3- Plus ou moins	15%
10%	4- Passablement	44%
5%	5- Beaucoup	35%

La clarté des réponses à ces deux questions nous amène à formuler l'hypothèse que plusieurs animateurs ont pu ressentir une insatisfaction d'avoir été relégués à un rôle de type instrumental. Certaines remarques accompagnant les réponses au questionnaire (voir annexe A) laissent entendre que cette insatisfaction concernait peut-être moins leur propre participation en tant qu'individus que celle du mouvement coopératif dont ils étaient les représentants.

Ce qui a pu renforcer ce malaise chez les animateurs c'est qu'ils ont été appelés non seulement à remplir une tâche d'animation à l'intérieur des séminaires mais également à jouer un rôle important pour le recrutement des étudiants dans leur milieu. Plus de 70% disent qu'ils croyaient devoir jouer un rôle important pour la promotion du cours (question 59). Au-delà de 80% estiment avoir réellement assumé un tel rôle (Question 60).

On peut voir là l'indice que la plupart des animateurs se sont engagés dans le projet COOP-001 avec conviction, qu'ils se sont réellement "compromis". Ceci expliquerait que les animateurs, en raison du degré d'implication qu'ils ont été amenés à manifester (spontanément ou non) par rapport au projet COOP-001, ont pu ressentir une certaine frustration de n'avoir pas eu leur mot à dire sur le contenu même ou sur les orientations générales du cours.

D'autres indices tirés des commentaires accompagnant les réponses au questionnaire (Annexe A) nous permettent de dire que certains animateurs ont eu le sentiment d'être "utilisés" par l'université et d'avoir servi de tampons entre les organisateurs du projet et les étudiants.

D- Support reçu de la Télé-Université et de l'Université en général

a) Jugement d'ensemble

Trois items (20, 31, 35) fournissent un jugement global des animateurs sur le support reçu de l'université dans l'exercice de leur rôle.

A l'item 20, dont l'énoncé était formulé en terme du degré de satisfaction face aux rapports avec le milieu universitaire concernant le fonctionnement du cours, la moyenne des réponses (3.90) indique une tendance à la satisfaction, mais mitigée. Pour rendre compte de façon plus précise de la distribution des réponses à cet item, il faut remarquer que la dispersion sur l'échelle est relativement forte (Ecart-type = 1.53), donc que les différents animateurs n'ont pas vécu leur expérience de la même façon. Si une majorité se sont dits satisfaits (68%),il reste tout de même une assez forte proportion de personnes pour signaler leur insatisfaction (32%).

On retrouve à peu près le même type de distribution des réponses à l'item 31 où l'on demandait aux animateurs si l'aide reçue de l'Université du Québec pour assumer leur rôle leur avait semblé suffisante. La moyenne (2.97) laisse entendre que dans l'ensemble les animateurs ont jugé plus ou moins suffisante l'aide fournie par l'Université. Si on va plus en détail on remarque une divergence d'opinions dans le groupe des animateurs. Pour 35% des personnes, le support reçu était jugé carrément insuffisant, tandis que 38% ont répondu qu'il était suffisant.

Quant à l'aide pratique apportée par les responsables COOP des constituantes (question 35), elle fut perçue de manière plutôt positive. Si 30% des animateurs ont répondu n'avoir reçu un tel support qu'"occasionnellement", 50% estiment que l'aide dont ils ressentaient le besoin leur est venue "souvent" ou "très souvent". Il reste donc un cinquième des animateurs pour dire qu'ils ont reçu rarement l'aide du responsable de la constituante.

b) Jugements sur des aspects particuliers

Concernant la documentation préparée à l'intention des animateurs par la Télé-Université la tendance qui se dessine dans les réponses à la question 32 laisse entendre que les animateurs l'ont perçue comme étant plus ou moins adéquate en fonction de leurs besoins. Pour cet aspect, la dispersion des réponses est beaucoup moins forte qu'aux précédents et la moyenne (3.08) rend bien compte d'une tendance générale à formuler une satisfaction mitigée sur ce point.

Quant à la réception des documents, on retrouve des jugements qui divergent entre eux (question 33). Plus du tiers des animateurs estiment que les documents leur parvenaient trop tard, et une proportion à peu près équivalente disent qu'ils les ont reçus en temps opportun. Les autres ont un jugement mitigé.

La question 39 touchait également l'accessibilité des documents. On demandait aux animateurs s'ils avaient eu de la difficulté à se procurer certains documents. La majorité ont répondu "jamais" ou "rarement". Près de 30% ont dit "occasionnellement" et un peu plus de 10% "souvent". Il n'y aurait donc pas eu de problème majeur d'accessibilité de la documentation pour les animateurs. Cependant, compte-tenu de la place centrale qu'occupait cette documentation dans les relations entre la Télé-Université et les animateurs, et

compte tenu également de l'ensemble des conditions dans lesquelles les animateurs ont pu exercer leur rôle, on peut penser que le moindre problème d'accessibilité des documents avait un impact important et pouvait devenir un élément d'insatisfaction pour les animateurs.

Un autre moyen pris par les responsables du projet pour rejoindre les animateurs fut l'organisation de rencontres. La question 34 demandait aux animateurs de porter un jugement sur le degré d'utilité des rencontres qui eurent lieu à leur intention. Si l'on regarde la distribution des réponses à cette question, on retrouve une forte hétérogénéité dans les jugements. A part le 6% qui ont trouvé les rencontres "pas du tout utiles", on obtient au moins 20% de réponses à chacun des autres points de l'échelle. Pour simplifier, il y aurait environ 50% des animateurs pour qui ces rencontres ont paru vraiment profitables, et à peu près 45% qui expriment un jugement soit plus ou moins positif soit plutôt négatif.

En résumé, on peut dire que les perceptions qu'ont pu avoir les animateurs du projet COOP-001 quant au support qui leur fut fourni par la Télé-Université ou l'Université du Québec en général, ont varié grandement d'une personne à l'autre. Certains ont perçu l'existence d'un support suffisant pour répondre à leurs besoins alors que d'autres ont porté un jugement négatif sur l'aide reçue de la Télé-Université. Doit-on interpréter ces résultats en termes de différences d'attitudes des animateurs ou en termes de différences dans les situations elles-mêmes, telles qu'elles furent vécues dans les diverses régions ou constituantes. Sans trancher entre ces deux possibilités d'interprétation, on peut souligner l'existence d'écarts importants dans les réponses au questions touchant le support de l'Université, selon les constituantes et les régions auxquelles étaient rattachés les animateurs[1]. Il ressort très clairement de

---

[1] Voir Cormier et Bernier, 1974 et Bernier et Cormier, 1974.

ces comparaisons entre régions et constituantes que ce sont les animateurs du Nord-Ouest (Rouyn) qui ont formulé les jugements les plus positifs face au support reçu de l'Université dans l'exercice de leur rôle à l'intérieur du cours COOP-001.

3. Fonctionnement des séminaires

A- Objectifs du cours et des séminaires

A la question 19, nous demandions aux animateurs si les objectifs des séminaires leur apparaissaient bien définis par la Télé-Université.

La distribution des réponses à cette question mérite une attention particulière étant donné la relation que nous avons pu détecter entre l'item 19 et les items de satisfaction générale sur lesquels nous reviendrons plus loin. Le coefficient de corrélation entre les réponses aux items 19 et 71, par exemple, est de l'ordre de .40, ce qui signifie que plus les objectifs des séminaires ont paru clairs aux animateurs, plus le degré de satisfaction qu'ils expriment face au rôle joué à l'intérieur du cours COOP-001 est élevé.

Examinons donc la distribution des réponses à l'item 19:

"Les objectifs des séminaires vous apparaissent-ils bien définis par la Télé-Université?

N= 105

Moyenne = 3.07

1- Pas du tout	6%
2- Peu	17%
3- Plus ou moins	44%
4- Passablement	31%
5- Enormément	2%

On peut voir à la lecture du tableau ci-dessus que 75% des réponses sont concentrées aux points 3 et 4 de l'échelle. Ceci nous permet

de dire que les jugements formulés par les animateurs ne furent pas extrêmement négatifs ni extrêmement positifs sur ce point. Pour environ le tiers des répondants les objectifs des séminaires ont été perçus comme passablement clairs. La tendance la plus marquée était tout de même de considérer les objectifs des séminaires comme ayant été plus ou moins bien définis par la Télé-université.

Que cette perception plus ou moins positive des animateurs soit attribuable à un problème de communication entre eux et les responsables du projet, ou qu'elle soit attribuable à un manque effectif de clarté dans les objectifs visés à l'intérieur des séminaires, il y a là matière à réflexion. Malheureusement, notre questionnaire n'a pas fouillé cette question et il nous est difficile d'apporter ici des éléments additionnels sur lesquels pourrait porter cette réflexion.

Quant à l'adhésion des animateurs aux objectifs du cours COOP-001 dans son ensemble, elle paraît généralement forte, mais à des degrés variables selon les objectifs. Les questions auxquelles nous faisons ici allusion sont les questions 14(a-d) et 15(a-d), où l'on demandait aux animateurs jusqu'à quel point ils étaient d'accord avec chacun des quatre objectifs énoncés (question 14) et jusqu'à quel point ils avaient joué un rôle actif au niveau de chacun des quatre mêmes objectifs (question 15). La formulation des objectifs que nous avons adoptée est textuellement celle des documents officiels de la Télé-université[1]:

a) "Initier les étudiants au phénomène coopératif et leur donner une vue d'ensemble de la coopération." (Information)

b) "Provoquer une réflexion sur une réalité socio-économique importante". (Information)

---

[1] Voir Dépliant d'information et COOP (ou un ensemble d'activités éducatives sur le phénomène de la coopération au Québec). Etude préliminaire, 25 septembre 1972, p. 11-14.

c) "Accroître le nombre de personnes aptes à travailler en milieu coopératif". (Formation)

d) "Améliorer la performance professionnelle des dirigeants et des employés des coopératives". (Performance)

La distinction faite entre les deux objectifs d'information rend compte des types de publics visés: le premier concerne plus directement les publics recrutés en dehors du mouvement coopératif; quant au second il touche à la fois les initiés et les non initiés.

Si l'on va voir les résultats à la question 14, formulée en terme d'accord/désaccord avec chacun de ces objectifs, on peut tout d'abord observer une adhésion très majoritaire aux quatre objectifs. En effet, le cumul des points de l'échelle "passablement d'accord" et "d'accord" est toujours supérieur à 80% des réponses.

	Passablement d'accord	D'accord	En désaccord	Passablement en désaccord
a) Information (initiation)	32%	66%	1%	1%
b) Information (réflexion)	39%	58%	2%	1%
c) Formation	38%	43%	11%	8%
d) Performance	35%	52%	7%	7%

Il faut néanmoins ajouter que l'adhésion n'est pas totale chez une majorité d'animateurs et ceci se remarque aux quatre objectifs: le point 2 de l'échelle est toujours utilisé plus souvent que le point 1. Pour bien interpréter ce résultat, il faut préciser que, sauf pour les deux objectifs d'information où la corrélation entre les réponses est de .45, les 35 à 40% de réponses au point 1 de l'échelle ne regroupent

pas toujours les mêmes répondants. Autrement dit, ceux qui privilégiaient très fortement les objectifs d'information ne sont pas nécessairement ceux qui prévilégiaient aussi très fortement les objectifs de formation et de performance.

Tout ceci pour dire que les animateurs ont vraiment accepté l'un ou l'autre des objectifs du cours COOP-001 tels que formulés par les responsables du projet.

On peut ajouter enfin que les objectifs de formation et de performance, où l'on enregistre respectivement 21% et 14% de désaccord, n'ont tout de même pas fait l'unanimité que l'on retrouve aux objectifs d'information.

Allons donc voir maintenant jusqu'à quel point les animateurs ont eu le sentiment de jouer un rôle actif par rapport à chacun des quatre objectifs (question 15).

	Pas du tout actif	Peu actif	Plus ou moins actif	Passablement actif	Très actif
a) Information (initiation)	2%	5%	16%	54%	24%
b) Information (réflexion)	2%	6%	18%	48%	26%
c) Formation	8%	17%	31%	33%	11%
d) Performance	9%	9%	26%	39%	16%

Grosso-modo, on retrouve à la question 15 une confirmation des résultats de la question 14. Que peut-on alors tirer comme information additionnelle?

On peut d'abord observer que l'écart entre les objectifs d'information d'une part et les objectifs de formation et de performance d'autre part s'accentue ici, comparativement aux résultats observés aux items 14 (a-d). Il semble que les animateurs aient connu plus de difficulté à actualiser les deux derniers objectifs dans leurs relations avec les étudiants.

La matrice d'intercorrélation entre les quatre items 15 (a-d) peut nous aider à interpréter les résultats des distributions de fréquence. Le tableau ci-dessous présente ces coefficients de corrélation (R de Pearson):

	$15_{b)}$	$15_{c)}$	$15_{d)}$
15 a)	.589	.367	.288
15 b)		.303	.331
15 c)			.468

De façon générale, ces corrélations sont relativement fortes; suffisamment pour dire que tous ces items mesurent quelque chose de commun qui serait le sentiment d'avoir joué un rôle actif par rapport aux objectifs du cours. Si l'on fait un examen plus détaillé, on peut tout de même voir que deux corrélations sont réellement plus fortes que les autres, soit celles entre 15a et 15b d'une part (R = .589), et celles entre 15c et 15d d'autre part (R = .468). Cela confirme l'association d'un côté, des deux objectifs d'information, et de l'autre côté, des objectifs de formation et de performance.

Sans qu'il y ait eu opposition entre les deux types d'objectifs il semblerait que certains animateurs ont davantage orienté leur rôle dans le sens des objectifs d'information alors que d'autres auraient privilégié les objectifs de formation et de performance.

Il serait intéressant de savoir si cette différence d'accent dans l'actualisation des objectifs du cours correspondait à des options personnelles chez les animateurs ou à un effort d'adaptation aux caractéristiques et aux attentes des étudiants avec lesquels les animateurs étaient respectivement en contact. Voilà une autre question à laquelle nous ne pouvons répondre.

En résumé, on peut dire que les animateurs, en plus d'être en accord avec les objectifs du cours,ont généralement eu le sentiment de jouer un rôle actif en fonction de l'un ou l'autre de ces objectifs.

B- Jugements sur certains éléments d'organisation touchant le rôle des animateurs

La très grande majorité des animateurs (94%) ont suivi le cours en tant qu'étudiant inscrit (question 41). Nous demandions à la question 42 si le fait d'avoir été inscrit au cours comme étudiant avait pu nuire à l'exercice de leur rôle d'animateur. Plus des deux tiers (69%) nous ont répondu "pas du tout". Il semblerait donc que pour une bonne majorité il a été possible de concilier leur double rôle d'étudiant et d'animateur.

La question 43 touchait le même problème mais avec une formulation un peu différente: après avoir connu l'expérience du cours COOP-001, les animateurs seraient-ils d'accord pour qu'un individu ait préalablement suivi le cours, à titre d'étudiant, avant d'agir comme animateur?

La majorité se disent d'accord mais les réponses sont moins catégoriques qu'à la question 42. De plus, la proportion de désaccord y est plus forte. On peut se demander s'il n'y avait pas de l'ambiguïté dans la formulation de la question, ambiguïté reposant sur le mot "préalablement". Les animateurs qui ont formulé un désaccord face à l'énoncé ont peut-être voulu dire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours avant les étudiants.

Une autre question nous permet d'apporter une précision. La grande majorité (80%) des animateurs auraient souhaité que des séminaires soient préalablement organisés à leur intention (question 57). Cela signifierait que pour les animateurs, une préparation adéquate à jouer leur rôle ne suppose pas nécessairement qu'ils soient amenés à vivre exactement la même expérience que les étudiants; elle suppose surtout qu'ils reçoivent une formation directement orientée dans le sens du rôle qu'ils auront à jouer auprès des étudiants.

Quant à la politique de demander aux animateurs de passer l'examen final au même moment que les étudiants, les opinions sont, sur ce point, vraiment polarisées. Les deux points de l'échelle qui obtiennent les plus forts taux de réponse sont le point 1 (totalement en désaccord) avec 24% et le point 6 (totalement d'accord) avec 37%. Plus globalement, 60% se disent d'accord et 40% se disent en désaccord. Donc il est loin d'y avoir un consensus entre les animateurs.

On peut, ici également, se demander si la question ne mesurait pas deux choses. D'abord le fait même de demander aux animateurs de passer un examen et ensuite le fait que les animateurs passent l'examen en même temps que les étudiants.

Ceux, parmi les animateurs, qui n'étaient pas d'accord pour qu'il y ait un contrôle sous forme d'examen, pour les étudiants, n'étaient sûrement pas d'accord non plus pour être personnellement soumis à un tel contrôle. Or tel qu'on peut le voir à la question 45, la proportion des animateurs qui considéraient qu'un examen n'était pas utile (16%) ou était seulement plus ou moins utile (26%) aux étudiants est relativement forte.

Ceci nous amène à dire que l'expression d'un désaccord à la question 44 renvoie plus au fait que les animateurs ont eu à passer l'examen qu'au fait qu'ils ont passé cet examen en même temps que les étudiants.

C- Adaptation au rôle d'animateur

A la question 58, nous demandions directement aux animateurs s'ils avaient éprouvé de la difficulté à s'adapter à leur rôle d'animation. Près de 70% ont répondu qu'ils n'avaient pas eu de difficulté et 23% qu'ils en avaient eu plus ou moins. Ceux qui signalent en avoir éprouvé "assez" ou "beaucoup" constituent une très faible minorité.

Nous demandions par ailleurs à la question 51, si, avec leurs groupes d'étudiants ils s'étaient sentis à l'aise ou en confiance? Ici, les réponses sont vraiment très majoritairement positives, ce qui laisse entendre que l'expérience qu'ils ont vécue à l'intérieur du cours COOP-001 ne fut vraiment pénible pour pratiquement aucun des animateurs.

D- Modalités d'exercice de leur rôle et ressources mises en pratique

a) Utilité relative des diverses sources d'informations

A la question 68 (a-e) nous demandions aux animateurs dans quelle mesure chacun des types de documents faisant partie du cours leur avait servi de support pour les séminaires. Les cinq types de documents auxquels nous faisions allusion étaient les suivants: Document de référence; Dossier ouvert; Emissions de télévision; Journal de Liaison; Guide de l'étudiant.

Un document semble avoir généralement servi beaucoup plus que les autres comme support dans les séminaires, soit le Document de référence. Au-delà de 80% des réponses sont aux points 4 et 5 de l'échelle, ce qui signifie que la grande majorité des animateurs ont jugé le Document de référence "très utile" pour les séminaires. Viennent ensuite le Guide de l'étudiant et le Dossier ouvert qui furent jugés "plus ou moins utiles". A vrai dire, les jugements sur ces deux outils sont très disparates: pour certains ils furent utiles et pour d'autres non.

Au sujet des Emissions de télévision, on observe une concentration des réponses aux points 3 (plus ou moins) et 2 (peu) de l'échelle, qui cumulent respectivement 36% et 37% des réponses. C'est donc dire que pour la majorité des animateurs, les émissions de télévision n'ont pas été perçues comme étant un élément central pour l'orientation des discussions dans les séminaires.

Enfin, le Journal de liaison a été jugé peu utile pour les séminaires.

b) Ressources mises en pratique dans les séminaires.

Plusieurs questions nous permettent d'apporter un certain éclairage sur les moyens pédagogiques utilisés par les animateurs à l'intérieur des séminaires.

A partir des réponses à la question 69 (a-f), on peut identifier trois moyens ou trois types de ressources que les animateurs ont semblé privilégier: l'analyse de cas (89%); la présence d'un praticien du mouvement coopératif (68%); la simulation ou le jeu de rôle (58%). Un peu plus du quart des animateurs (28%) disent avoir utilisé des techniques audio-visuelles et moins de 10% signalent qu'ils ont fait appel à un spécialiste universitaire (8%) ou qu'ils ont utilisé une autre ressource (9%) que nous n'avions pas identifiée dans le questionnaire.

Environ 20% des animateurs signalent par ailleurs qu'ils ont fait appel au moins une fois à des étudiants pour préparer l'un ou l'autre des séminaires (question 52). La participation des étudiants pour animer des sous-groupes à l'intérieur du séminaire a par contre été plus fréquente. Plus de 60% des animateurs signalent avoir suscité une telle participation des étudiants au moins une fois (question 53). Dans la majorité des cas, ce travail d'animation des étudiants fut jugé valable (question 54).

Pour clore cette section sur les moyens pédagogiques utilisés dans le cadre des séminaires, signalons que plus de 40% des animateurs disent qu'ils ont rédigé au moins une fois un rapport synthèse à l'intention des étudiants (question 70).

c) Attitude des animateurs face à l'évaluation de leur fonctionnement dans les séminaires.

Parmi les animateurs de notre échantillon, 10% nous ont dit avoir fait appel au moins une fois à une personne qui n'était pas inscrite au cours comme observateur de leur animation (question 46). L'utilité que ceux-ci ont pu en retirer semble avoir varié beaucoup de l'un à l'autre (question 47).

Nous demandions ensuite (question 48) si la présence d'un observateur dans une situation d'animation leur apparaissait utile? Les réponses que nous avons alors obtenues montrent la présence de divergences d'opinions importantes à ce sujet. Ajoutons que ceux qui jugent utile la présence d'un observateur sont plus nombreux que ceux dont l'opinion est à l'inverse.

La plupart des animateurs croient par ailleurs que les étudiants peuvent porter un jugement valable sur plusieurs aspects des séminaires (question 49). La majorité ont également répondu qu'une évaluation des séminaires par les étudiants, organisée par un organisme scientifique garantissant la confidentialité des résultats, leur aurait été utile pour leur développement personnel (question 50).

En résumé, il semble que les animateurs recrutés pour le cours COOP-001 avaient une attitude positive à l'égard d'une évaluation de leur mode de fonctionnement à l'intérieur des séminaires. Cependant, ils n'auraient pas accepté une évaluation qui n'aurait pas présenté certaines garanties de validité et de confidentialité des résultats.

4. Satisfaction face à leur expérience dans le cadre du cours COOP-001

Les questions 71 à 74 peuvent être considérées comme des indices de satisfaction/insatisfaction des animateurs face à l'expérience qu'ils ont vécue dans le cadre du cours COOP-001. Les valeurs des intercorrélations entre les quatre items nous permettent d'ailleurs de les considérer comme des éléments d'une même dimension. Ces valeurs sont les suivantes:

	72	73	74
71	.523	.369	.166
72		.372	.258
73			.476

A la question 71, nous demandions directement aux animateurs dans quelle mesure ils étaient satisfaits ou non du rôle qu'ils venaient de vivre dans COOP-001. Les réponses qu'ils nous ont données montrent une forte convergence vers le pôle satisfaction.

Si seulement 7% ont exprimé une satisfaction totale, 57% ont répondu qu'ils étaient "passablement" satisfaits et 25% "légèrement" satisfaits. Donc plus de 85% se sont dits satisfaits à des degrés divers.

Cette expérience leur sera-t-elle personnellement profitable? C'est ce que nous demandions à la question 72. Presque tous (96%) nous répondent "oui", dont 56% qui disent "sûrement" et 41% "possiblement".

Des résultats aux questions 71 et 72, ont peut facilement conclure que malgré certaines difficultés rencontrées dans l'exercice de leur rôle, les animateurs se sont en général montrés satisfaits de leur expérience.

Cependant, les réponses à la question 73 laissent entendre qu'environ la moitié des animateurs n'auraient pas été prêts à animer une autre série de séminaires dans les mêmes conditions. Par contre, plus des trois quarts se sont dits prêts à jouer à nouveau le rôle d'animateur dans la mesure où le projet COOP se poursuivrait avec les améliorations suggérées par la première expérience (question 74).

En résumé, on peut dire que l'expérience qu'ils ont vécue à l'intérieur du cours COOP-001 comprenait suffisamment d'éléments positifs pour que les animateurs expriment un sentiment général de satisfaction. Il faut ajouter qu'en exprimant ainsi leur satisfaction, les animateurs ont tenu compte du fait qu'il s'agissait d'une première expérience et que bon nombre de problèmes rencontrés pouvaient s'expliquer par ce caractère de nouveauté.

La plupart seraient prêts à revivre une expérience du même type mais à la condition que soient apportés des changements permettant d'éviter les problèmes rencontrés la première fois.

En guise de conclusion

Une remarque générale que l'on pourrait faire à partir des résultats du questionnaire, ainsi que des commentaires spontanés que nous ont fournis certains animateurs, est que les jugements portés par ceux-ci sur la première expérience COOP-001 traduisent un effort d'évaluation critique effectué dans une optique positive, axée sur l'identification des améliorations à apporter pour une éventuelle reprise du cours.

Dans l'ensemble, les animateurs ont conservé de leur expérience un sentiment de réelle satisfaction. Il serait peu profitable cependant de s'arrêter trop longuement à cette impression globale; en formulant leurs jugements, les animateurs ont pris en considération les difficultés particulières d'une première expérience. Et ce, ils nous l'ont clairement laissé entendre. Si certains problèmes rencontrés la première fois pouvaient s'expliquer par le caractère de nouveauté de l'entreprise, ils seraient moins acceptables dans une poursuite de l'expérience.

Plusieurs animateurs ont obtenu un support réel de leur employeur pour exercer leur rôle dans le cadre du cours COOP-001. Dans la majorité des cas, toutefois, ce rôle venait s'ajouter à une occupation régulière à temps plein et devait constituer une surcharge. Comme le laisse entendre le rapport de M. Robert Plourde[1], les tâches effectivement réalisées par les animateurs se sont avérées plus lourdes que ce que l'on avait prévu au départ et la somme de travail exigée dépassait dans plusieurs cas le degré de disponibilité des personnes recrutées.

Dans son rapport, Robert Plourde parle également d'une confusion dans l'attribution des responsabilités des diverses personnes engagées dans l'expérience. C'est ainsi que les animateurs de zone qui, en principe,

---

[1] Plourde, Robert, Analyse du projet COOP-001 tel que vécu par neuf (9) animateurs régionaux. Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, Juin 1974.

devaient uniquement animer les quatre sessions de séminaires, ont dû résoudre divers problèmes d'organisation liés, soit au recrutement et à l'inscription des étudiants, soit au déroulement même des séminaires. Les animateurs, nous dit Robert Plourde, ont effectué ce travail de bonne grâce, en raison de l'enthousiasme suscité par le projet à l'intérieur du mouvement coopératif. Cependant, certains ont pu attribuer cette confusion dans l'attribution des tâches à un manque d'organisation et ont pu conserver une impression d'improvisation de la part de la Télé-université. C'est ce qui se dégage également de certains commentaires que nous avons recueillis.

Dans le travail d'animation des séminaires, qui constituait l'élément central de leur rôle, les animateurs ont semblé ressentir un malaise face au manque de clarté des objectifs visés par ces séminaires. Plusieurs animateurs ont également exprimé leur insatisfaction face au support reçu de la Télé-université pour l'accomplissement de leurs tâches dans les séminaires; les animateurs, du moins une forte proportion d'entre eux, ont été déçus de la documentation qui leur était destinée ainsi que des rencontres préparatoires auxquelles ils ont participé.

Les animateurs, semble-t-il, ont été en bonne partie laissés à eux-mêmes pour organiser leur travail d'animation. Selon les ressources personnelles de chacun, les séminaires ont du prendre des directions très diverses.

Quant au contenu des discussions c'est le Document de référence qui devait la plupart du temps en fournir les éléments. Un point qu'il faut ici noter, c'est la relativement faible importance accordée par les animateurs aux émissions de télévision comme point de départ des discussions. Il s'agit donc là d'une ressource à prime abord intéressante, mais qui s'est avérée d'une faible utilité pour les animateurs.

Robert Plourde, dans son rapport, fait part également d'une interrogation des animateurs régionaux sur l'utilité réelle de la série télévisée pour les séminaires, et plus globalement sur la fonction véritable des émissions

de télévision dans l'ensemble du cours. Un point qui s'en dégage c'est que la série télévisée s'adressait surtout aux personnes qui prenaient contact pour la première fois avec le phénomène coopératif; pour tous ceux qui venaient des institutions coopératives, l'impact des émissions fut moins important que ce que l'on en escomptait.

Ceci nous amène à une dernière remarque. Les animateurs provenaient en majorité du mouvement coopératif. Ils se retrouvaient donc, face à leur tâche d'animation, avec leurs préoccupations de coopérateurs. Or comme les objectifs du cours visaient un public diversifié il est possible que les animateurs aient vécu, sinon certains conflits d'objectifs, du moins un sentiment d'imprécision dans les objectifs.

Ce qui a pu renforcer ce sentiment chez les animateurs, c'est l'importante implication du mouvement coopératif dans l'organisation du cours. Or, plusieurs animateurs, en tant que représentants du mouvement coopératif, ont pu juger qu'en raison des responsabilités prises par les institutions coopératives, celles-ci auraient dû avoir une participation plus importante au niveau de l'orientation même des contenus du cours. Ceci se dégage tant des résultats du questionnaire que du rapport de Robert Plourde.

Si tous s'entendent pour dire que cette collaboration entre la Télé-université et le mouvement coopératif constituait l'un des principaux éléments d'originalité du cours COOP-001, il serait important que l'on réfléchisse sur des modalités de collaboration entre l'Université et les organismes du milieu, qui puissent rencontrer au maximum les objectifs de chacun. Dans le cas de la première expérience du cours COOP-001, il semblerait que les frustrations aient surtout été vécues par le mouvement coopératif.

Annexe A

Classification des commentaires formulés par les animateurs de zone sur l'expérience COOP-001

CLASSIFICATION DES COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES ANIMATEURS DE ZONE SUR L'EXPÉRIENCE COOP.001

Léon Bernier, Roger A. Cormier
INRS-ÉDUCATION

Septembre 1974

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INRS-ÉDUCATION
3465 DUROCHER
MONTRÉAL
H2X 2C6

Sur 106 animateurs de zone qui ont rempli le questionnaire qui leur était destiné, 24 ont fourni des commentaires additionnels dont la longueur va d'une courte phrase à une page manuscrite.

Nous retranscrivons ces commentaires intégralement[1] dans les pages qui suivent. Pour faciliter la lecture, nous les avons regroupés selon la nature du problème posé, ce qui fait que les divers commentaires formulés par une même personne ne se retrouvent pas nécessairement à la suite les une des autres. Le lecteur pourra retracer s'il y a lieu les diverses remarques d'une même personne en se référant aux codes fournis entre parenthèses à la suite d'un commentaire, codes qui renvoient aux commentaires de cette personne regroupés sous un autre thème.

Il va sans dire que le regroupement adopté en est un parmi bien d'autres possibles. Nous aurions pu subdiviser certaines catégories ou en regrouper d'autres sous un thème plus général. De plus, certains des commentaires recouvrent plus d'un thème de telle sorte qu'il aurait été possible de les classer dans plusieurs catégories.

---

[1] Par "intégralement" nous entendons une retranscription complète de tous les commentaires reçus. Nous avons dû supprimer dans un ou deux cas le nom d'une personne ou d'une région de façon à respecter la confidentialité de ces informations.

1. Appréciation globale de l'expérience Coop.001

A- "Je tiens à féliciter les responsables de cette initiative. Malgré les difficultés rencontrées et quelques petites déceptions ici et là, Coop.001 aura été une expérience profitable pour le mouvement coopératif" (2D-7D)

B- "Je crois que dans ma région, si les cours ont été une réussite, c'est grâce à l'Union Régionale des Caisses et surtout au travail acharné de l'animateur régional. Nous avons eu l'impression que l'Université du Québec n'était pas préparée pour lancer un tel projet.
On nous a donné les documents et laissé à nous-même pour la balance.
Je ne regrette pas l'expérience mais avant d'accepter un autre cours, il faudra nous prouver que l'Université est réellement bien organisée".

C- "L'expérience Coop.001 m'a laissé une impression persistante d'improvisation: promotion dans nos régions - production des documents lesquels mériteraient d'être recoupés, abrégés au dire même des étudiants-adultes. Et que penser des séminaires mis à part le 3e ?.....
L'expérience vaut la peine d'être poursuivie à la condition d'en faire une analyse serrée et une évaluation qui tienne compte des remarques provenant de toutes les zones" (3F-7A)

D- "Les structures coopératives n'ont pas été assez impliquées dans la réalisation des cours.....
L'expérience reste positive mais pour continuer il faudra de grandes modifications" (2C)

E- "... Je suis satisfait tout en souhaitant des mesures pour une participation plus populaire au cours Coop.002 s'il y a lieu" (5B-6A)

F- "Peu impressionné par l'Université. E.le n'a pas tenu compte des contraintes du milieu du travail et du côté pratique des travailleurs".

2. Commentaires généraux sur la formule du cours

A- "Expérience nouvelle et intéressante d'ouverture sur les ressources humaines existantes dans la Région.
L'Université pourrait, avec beaucoup d'avantages, utiliser les ressources humaines extra-universitaires qui ont souvent une expérience d'éducation populaire intéressante".

B- "Je crois beaucoup à cette nouvelle formule de cours universitaires qui semble à mon avis beaucoup plus humaine comme outil de travail: relations interpersonnelles intenses; facilité d'émetteur-récepteur" (6C-7C)

C- "Trop de moyens de rejoindre l'étudiant (T.V., Guide, Journal, Séminaire, Documentation écrite, Dossier ouvert, Examen, etc...) à en perdre la tête pour des gens engagés par ailleurs dans du travail professionnel....
L'Université a voulu descendre dans le milieu mais elle est descendue avec tout son attirail de techniques, donc çà déborde le temps disponible aux gens que l'on veut rejoindre" (1D)

D- "Je ne crois pas que la multiplicité des moyens pédagogiques employés pour Coop.001 ait été aussi pratique que les concepteurs des cours le prévoyaient. Étant tous des adultes relativement occupés, on ne savait plus où donner de la tête. Quoique très moderne et avant-gardiste (façon de parler!), cette formule me semble un peu lourde" (1A-7D)

E- "J'aimerais mieux un cours d'une durée de 10 à 15 semaines où un soir durant la semaine tous les participants se rencontrent pour étudier avec des montages audio-visuels" (5A-6B)

3. Rôle d'animateur: préparation - support reçu

A- "Notre animateur régional a abattu un travail fantastique, il nous a donné tout le support dont nous avions besoin. L'équipe d'animateurs que j'ai cotoyés étaient des vrais coopérants.
J'aimerais que l'initiative à la coopération se poursuivre".

B- "Une meilleure structuration - Une meilleure préparation des animateurs - Régler les problèmes techniques - S'assimiler à la région comme ça été fait, mais j'étais personnellement à faire l'examen".

C- "J'aurais préféré que les animateurs soient plus impliqués dans le cours même.... J'aurais souhaité que les animateurs soient mieux préparés à jouer leur rôle" (4C)

D- "Pour les séminaires, en tant qu'animateur, j'aurais aimé avoir des informations beaucoup plus tôt et avoir une vue complète des quatre séminaires avant de commencer le premier.
A part la fois où je n'ai pas reçu tout le matériel pédagogique prévu, je recevais les informations du prochain séminaire quelques heures ou quelques jours avant la rencontre. Donc compte tenu que mon travail habituel continuait, j'avais pas assez de temps pour une préparation personnelle (maîtrise de l'information et état psychologique) adéquate. Animer un séminaire à pied levé, c'est une performance difficile à réaliser 4 fois sur 4".

E- "Prévenir les animateurs au moins une semaine avant un séminaire".

F- "Même si le concept de Télé-Université laisse peu de place aux intermédiaires tels que les animateurs dans les zones, à mon sens, on se prive d'un feedback en n'utilisant pas davantage l'animateur comme véhicule" (1C-7A)

G- "Si je devais revivre une autre expérience, je souhaiterais être plus disponible que je l'étais durant la première série" (7F)

4. Les séminaires: contenus, organisation, matériel

A- "J'aurais bien aimé me servir de techniques audio-visuelles, mais je n'avais pas beaucoup de temps de préparer du matériel. En relation avec les sujets traités durant les séminaires, la Télé-Université aurait pu prévoir du matériel de base".

B- "J'estime qu'un séminaire de plus n'aurait pas été un luxe. De plus, d'autres moyens comme des bandes préenregistrées auraient été utiles au début de chaque séminaire pour développer les objectifs des dit séminaires".

C- "Considérant que la presque totalité des étudiants étaient des adultes non initiés au statut de "s'éduquant", il aurait été préférable que les séminaires soient plus structurés permettant aux étudiants d'évoluer plus facilement dans les échanges" (3C)

D- "Le principal problème rencontré au niveau des séminaires me semble l'hétérogénéité des groupes. Certains venaient pour les crédits et ne savaient à peu près rien du mouvement coopératif ou ne désiraient pas s'y impliquer. D'autres venaient y réfléchir sur l'orientation globale de la coopération parce qu'ils y travaillaient activement".

E- "Le contenu des séminaires avait tendance à se répéter pour les séminaires II et III".

5. Les émissions de télévision

A- "Les émissions de télé de cette année égale un gros zéro" (2E-6B)

B- "Comme la plupart des participants et des animateurs de ma région, je suis très déçu de la "performance télévision" du cours. La publicité du cours avait tellement insisté sur cet aspect qu'on était en droit de s'attendre à beaucoup mieux de ce côté.
Si je puis me permettre une suggestion qui semble l'opinion générale de mon groupe, faudrait peut-être faire appel aux tripes et non pas seulement aux cerveaux pour la réalisation des émissions de télévision. Les explications techniques et juridiques peuvent être aussi bien données par des praticiens du coopératisme que par des spécialistes un peu trop "cool" à mon avis" (1E-6A)

6. Examens - crédits

A- "L'examen final était un peu tortueux vers la fin et, me semble-t-il, n'apportait pas un éclairage et un enrichissement aux participants" (1E-5B)

B- "Personnellement les crédits me laissent froid. Les examens sont un empêchement pour plusieurs de suivre de tels cours" (2E-5A)

C- "Ce qui est dommage, c'est la course que je qualifierais d'effrénée qu'ont certaines gens à amasser le plus de crédits possible (quantitativement). Ce sont eux qui discréditent ces dynamiques que sont les séminaires" (2B-7C)

7. Clientèle rejointe et à rejoindre

A- "La clientèle qu'on a rejoint semble être surtout du personnel de coopérative qui y ont vu l'occasion d'une promotion professionnelle. Mais a-t-on oublié cette autre clientèle que sont les dirigeants des coop? Que peut-on leur offrir pour leur permettre d'assumer mieux leurs rôles?" (1C-3F)

B- "Bien que je sais qu'un cours comme Coop.001 est plus que valable, il se prête mal pour des représentants. Il est triste de constater que le travail de représentant sur la route se prête mal pour suivre des cours à heure et jour fixe surtout que ce sont ces derniers qui peuvent répandre le plus l'esprit coopératif".

C- "Ces cours devraient être obligatoires pour tout officier syndicaliste et coopératif" (2B-6C)

D- "Si vous n'avez pas l'intention de le faire, j'estime que c'est une lacune de ne pas rendre le document de référence disponible sur le marché. En tant qu'agent de promotion coopérative, je suis convaincu que ce document pourrait être un excellent instrument pour la formation de certains groupes: administrateurs, etc..." (1A-2D)

E- "Je souhaiterais que ces cours soient offerts à la population en général, car je crois que le sujet peut intéresser plusieurs personnes. Je souhaiterais aussi que les cours soient adaptés à des projets qu'un groupe de citoyens s'apprêteraient à réaliser dans leur milieu et à qui l'Université pourrait offrir de les aider" (3G)

8. Ce que pourrait être un prochain cours coop

"J'aimerais que dans un prochain cours coop, on puisse présenter des documents audio-visuels beaucoup plus élaborés. Ils devraient être préparés avec soin et longtemps d'avance. Ces cours universitaires ne devraient pas se tenir simultanément dans tout le Québec. On devrait plutôt roder une ou quelques équipes du tonnerre qui ferait le tour de la province et des secteurs des grandes villes munie d'équipement et de bagages audio-visuels.

Les documents audio-visuels devraient représenter de façon dynamique une réalité dynamique. On devrait tâcher de tourner en Suisse, en Scandinavie, inventorier les vidéo ou filmothèques des pays coopérateurs (où la coopération a réussi), voir ce que la "semaine verte" a comme documents. On devrait également nous montrer des coop qui ont réussi et pourquoi et comment, des coop qui ont failli et pourquoi et comment, des coop qui ont stagné et pourquoi et comment. On devrait peut-être monter un scénario genre science-fiction où on pourrait imaginer ce que pourrait donner au Québec un mouvement coopératif bien intégré et présent dans son milieu (partout): loisirs, sports, culture, agriculture, pêcheries, mines, forêts, consommation, crédit, industrie secondaire, industrie de pointe. Ensuite imaginer ce qu'un peuple de coopérateurs pourrait par la suite se donner comme gouvernement".

9. Commentaires portant sur le questionnaire lui-même

A- "Je déplore l'imprécision de vos questions; on peut les interpréter de différentes façons.

Pour ma part, cette forme d'évaluation ne me satisfait pas tellement.

Peut-être que la compilation sera facile... mais la marge d'erreurs sera considérable".

B- "Questionnaire fait pour les animateurs permanents du mouvement coopératif. Il y avait aussi des non permanents.

La question 30 est-elle en fonction de moi seulement ou voulez-vous le montant total payé par mon employeur?"

Annexe B

Résultats globaux à chacun des items du questionnaire

1- Sexe: N= 106

10%1- Féminin
90%2- Masculin

2- Age: _____ ans
Voir page 49

3- Avez-vous des responsabilités familiales? N= 106

84% 1- Oui
16% 2- Non

4- Durant combien d'années (à temps plein ou l'équivalent) avez-vous fréquenté des institutions d'enseignement?

_____ ans Voir page 49

5- A quel niveau se situe votre dernier diplôme scolaire officiel (N.B. il n'y a pas nécessairement correspondance avec la question précédente)? N= 106

5%1- Aucun diplôme
3%2- Elémentaire
28%3- Secondaire
10%4- Technique
19%5- Collégial
35%6- Universitaire
Méd.= Collégial

6- Avez-vous déjà suivi des cours ou des sessions d'étude organisés par une institution coopérative? N= 105

38%1- Non (passez à la question 8)
17%2- 1 fois
6%3- 2 fois
14%4- 3 ou 4 fois
25%5- 5 fois ou plus
Méd.= 1 fois

7- Dans quelle mesure ces cours concernaient-ils le mouvement coopératif lui-même? N= 67

3%1- Pas du tout
4%2- Très peu
12%3- Plus ou moins
31%4- Passablement
49%5- Beaucoup
Moy.= 4,19

8- Avez-vous déjà assumé le rôle d'animateur dans d'autres situations? N= 106

19% 1- Non (passez à la question 10)
3% 2- 1 fois
6% 3- 2 fois
4% 4- 3 fois
5% 5- 4 ou 5 fois
64% 6- 6 fois ou plus

9- Règle générale, cette ou ces institutions vous ont-elles satisfait?

1- Pas du tout
2- Peu
3- Plus ou moins
4- Passablement
5- Beaucoup

Item rejeté (Erreur dans la formulation)

10- Quelle est votre principale profession ou occupation? N= 105

0% 1- Agriculteur, bûcheron ou pêcheur
52% 2- Administrateur ou cadre
6% 3- Employé de bureau
2% 4- Etudiant
1% 5- Maîtresse de maison
1% 6- Ouvrier de métier, artisan
6% 7- Profession libérale
2% 8- Travailleur des services et des transports
2% 9- Vendeur
29% 10- Autre (Veuillez spécifier: _____)

Voir page 50 (reclassification tenant compte de la catégorie 10)

11- Etes-vous employé salarié d'une institution coopérative? N= 106

75% 1- Oui
25% 2- Non (passez à la question 13)

12- Dans quel secteur coopératif travaillez-vous? N= 82

20% 1- Agriculture
13% 2- Assurances
7% 3- Consommation
43% 4- Epargne et crédit (Caisse Populaire)
5% 5- Epargne et crédit (Autres institutions)
2% 6- Forêt
0% 7- Habitation
1% 8- Pêcherie
1% 9- Social
7% 10- Autre (Veuillez spécifier: _____)

13- Combien de temps avant le séminaire avez-vous eu pour vous familiariser avec l'ensemble du projet? Voir page 49

14- Dans l'ensemble êtes-vous d'accord ou non avec les quatre objectifs suivants du cours?

	N	Passablement d'accord	Moy.	D'accord	En désaccord	Passablement en désaccord
a) initier les étudiants au phénomène coopératif et leur donner une vue d'ensemble de la coopération	106	1(32%)	1.71	2(66%)	3(1%)	4(1%)
b) provoquer une réflexion sur une réalité socio-économique importante	106	1(39%)	1.65	2(58%)	3(2%)	4(1%)
c) accroitre le nombre de personnes aptes à travailler en milieu coopératif	106	1(38%)	1.89	2(43%)	3(11%)	4(8%)
d) améliorer la performance professionnelle des dirigeants et des employés des coopératives	106	1(35%)	1.85	2(52%)	3(7%)	4(7%)

15- Avez-vous joué un rôle actif en tant qu'animateur au niveau de chacun des objectifs

N		Pas du tout actif	Peu actif	Plus ou moins actif	Moy.	Passablement actif	Très actif
106	a) initier les étudiants au phénomène coopératif et leur donner une vue d'ensemble de la coopération	1(2%)	2(5%)	3(16%)	3.92	4(54%)	5(24%)
106	b) provoquer une réflexion sur une réalité socio-économique importante	1(2%)	2(6%)	3(18%)	3.92	4(48%)	5(26%)
106	c) accroitre le nombre de personnes aptes à travailler en milieu coopératif	1(8%)	2(17%)	3(31%)	3.24	4(33%)	5(11%)
106	d) améliorer la performance professionnelle des dirigeants et des employés des coopératives	1(9%)	2(9%)	3(26%)	3.42	4(39%)	5(16%)

16- Dans quelle mesure avez-vous l'impression d'avoir participé à l'élaboration des politiques de la Télé-Université à l'égard du projet COOP?
N= 106

51% 1- Pas du tout
23% 2- Peu
11% 3- Plus ou moins
10% 4- Passablement
5% 5- Beaucoup
Moy.= 1.95

17- Dans quelle mesure auriez-vous aimé participer à l'élaboration de telles politiques?
N= 105

1% 1- Pas du tout
5% 2- Peu
15% 3- Plus ou moins
44% 4- Passablement
35% 5- Beaucoup
Moy.= 4.08

18- Votre employeur vous aurait-il donné la possibilité d'y participer? N= 103

2%1- Aucune possibilité
2%2- Peu de possibilité
17%3- Plus ou moins de possibilité
37%4- Passablement de possibilité
42%5- Beaucoup de possibilité
Moy.= 4.15

19- Les objectifs des séminaires vous apparaissaient-ils bien définis par la Télé-Université? N= 105

6%1- Pas du tout
17%2- Peu
44%3- Plus ou moins
31%4- Passablement
2%5- Enormément
Moy.= 3.07

20- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos rapports avec le milieu universitaire concernant le fonctionnement du cours? N= 106

10%1- Totalement insatisfait
13%2- Passablement insatisfait
9%3- Légèrement insatisfait
22%4- Légèrement satisfait
34%5- Passablement satisfait
11%6- Totalement satisfait
Moy.= 3.90

21- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos rapports avec le milieu coopératif concernant le fonctionnement du cours? N= 105

3%1- Totalement insatisfait
7%2- Passablement insatisfait
10%3- Légèrement insatisfait
17%4- Légèrement satisfait
47%5- Passablement satisfait
17%6- Totalement satisfait
Moy.= 4.50

22- A court terme, votre rôle d'animateur a-t-il occasionné des dérangements dans vos occupations quotidiennes? N= 106

8%1- Pas du tout (Passez à la question 24)
4%2- Rarement
55%3- Occasionnellement
24%4- Souvent
10%5- Très souvent
Moy.= 3.25

23- Votre employeur a-t-il manifesté une attitude positive ou négative à l'endroit de ces dérangements? N= 96

47%1- Attitudes très positives
37%2- Attitudes positives
12%3- Attitudes neutres
1%4- Attitudes négatives
1%5- Attitudes très négatives
1%6- Je n'ai pas d'employeur
Moy.= 1.71 (excluant le point 6)

24- Votre employeur a-t-il pris des dispositions particulières lorsqu'il a été convenu que vous joueriez ce rôle d'animateur (Si vous n'avez pas d'employeur, passez à la question 31)? N= 101

54% 1- Oui
46% 2- Non (passez à la question 31)

25- Votre employeur a-t-il nommé une personne précise pour vous remplacer dans certaines de vos tâches? N= 76

11%1- Oui
89%2- Non (passez à la question 27)

26- Combien de jours de travail ce remplacement vous a-t-il épargné au cours du projet? N= 14

79%1- Moins de 6 jours
0%2- Entre 6 et 10 jours
7%3- Entre 11 et 15 jours
0%4- Entre 16 et 20 jours
14%5- 21 jours ou plus

27- Avez-vous utilisé les services d'une secrétaire au sein de votre entreprise? N= 77

29%1- Jamais
17%2- Rarement
36%3- Occasionnellement
8%4- Souvent
10%5- Très souvent

28- Votre employeur a-t-il mis un local à votre disposition pour les séminaires? N= 74

35%1- Pour tous les séminaires
8%2- Pour une partie des séminaires
57%3- Pour aucun séminaire

29- Votre employeur a-t-il payé certains frais occasionnés pour le cours? N= 84

89%1- Oui
11%2- Non (passez à la question 31)

30- A combien estimez-vous les montants que votre employeur a déboursé pour:

a) les frais de déplacements: _____
b) les repas des étudiants : _____
c) les appels interurbains : _____
d) l'utilisation d'appareils audio-visuels : _____
e) la polycopie de documents: _____
f) les frais d'inscription et de scolarité : _____
g) les frais de documentation (à $8.00/personne) : _____
h) Autres frais (Spécifiez _____): _____

Item éliminé (marque de précision de la question)

31- L'Université du Québec vous a-t-elle suffisamment aidé à assumer votre rôle d'animateur? N= 104

18%1- Aide absolument insuffisante
17%2- Aide insuffisante
26%3- Aide plus ou moins suffisante
26%4- Aide passablement suffisante
12%5- Aide absolument suffisante
Moy.= 2.97

32- Les documents préparés par la Télé-Université à l'intention des animateurs étaient-ils adéquats? N= 106

6%1- Totalement inadéquats
20%2- Passablement inadéquats
38%3- Plus ou moins adéquats
35%4- Passablement adéquats
2%5- Totalement adéquats
Moy.= 3.08

33- Avez-vous reçu ces documents en temps opportun? N= 105

12%1- Beaucoup trop tard
23%2- Trop tard
28%3- Plus ou moins en temps opportun
37%4- En temps opportun
Moy.= 2.90

34- Les rencontres organisés par la Télé-Université à l'intention des animateurs ont-elles été utiles? N= 105

6% 1- Pas du tout utile
23% 2- Peu utile
19% 3- Plus ou moins utile
22% 4- Passablement utile
30% 5- Très utile
Moy.= 3.49

35- Les responsables de votre constituante vous ont-ils apporté une aide pratique dans la réalisation de votre rôle d'animateur? N= 105

6% 1- Jamais
14% 2- Rarement
30% 3- Occasionnellement
21% 4- Souvent
29% 5- Très souvent
Moy.= 3.52

36- Les locaux où vous avez animé les séminaires étaient-ils adéquats ou non? N= 106

4% 1- Totalement inadéquats
3% 2- Passablement inadéquats
6% 3- Plus ou moins adéquats
29% 4- Passablement adéquats
58% 5- Totalement adéquats
Moy.= 4.36

37- Avez-vous eu de la difficulté à trouver ces locaux? N= 106

81%1- Pas du tout
12%2- Peu
3%3- Plus ou moins
3%4- Passablement
1%5- Beaucoup
Moy.= 1.30

38- Ces locaux ont-ils été mis à votre disposition par une institution du mouvement coopératif? N= 106

35% 1- Oui
65% 2- Non

39- Avez-vous eu de la difficulté à vous procurer certains documents? N= 106

30%1- Jamais
28%2- Rarement
29%3- Occasionnellement
11%4- Souvent
1%5- Très souvent
Moy.= 2.25

40- Le cours aurait-il dû comporter plus (ou moins) de 28 heures de séminaires? N= 104

4% 1- Beaucoup moins
13% 2- Moins
50% 3- A peu près la même chose
26% 4- Plus
7% 5- Beaucoup plus
Moy.= 3.18

41- Etiez-vous inscrit au cours en tant qu'étudiant? N= 104

94% 1- Oui
6% 2- Non (passez à la question 43)

42- Le fait d'être étudiant vous a-t-il nui dans votre rôle d'animateur? N= 99

69% 1- Pas du tout
9% 2- Peu
11% 3- Plus ou moins
10% 4- Passablement
1% 5- Beaucoup

43- Maintenant que vous avez vécu COOP-001, seriez-vous d'accord pour qu'un individu ait préalablement suivi le cours, à titre d'étudiant, avant d'agir comme animateur? N= 103

7% 1- Totalement en désaccord
15% 2- Passablement en désaccord
8% 3- Légèrement en désaccord
17% 4- Légèrement d'accord
22% 5- Passablement d'accord
32% 6- Totalement d'accord
Moy.= 4.29

44- Etes-vous d'accord avec la politique de demander aux animateurs de passer l'examen final au même moment que les étudiants? N= 104

24% 1- Totalement en désaccord
11% 2- Passablement en désaccord
7% 3- Légèrement en désaccord
5% 4- Légèrement d'accord
17% 5- Passablement d'accord
37% 6- Totalement d'accord
Moy.= 3.90

45- Croyez-vous qu'un contrôle des étudiants au moyen d'un examen soit utile dans un cours comme celui de COOP.001? N= 103

10% 1- Pas du tout utile
6% 2- Peu utile
26% 3- Plus ou moins utile
25% 4- Passablement utile
33% 5- Extrêmement utile
Moy.= 3.66

46- Avez-vous fait appel à une personne qui n'était pas inscrite au cours comme observateur de votre animation? N= 104

89% 1- Non (passez à la question 48)
8% 2- Une fois
2% 3- Deux fois
1% 4- Trois fois ou plus

47- Les remarques de cet observateur vous ont-elles été utiles? N= 11

0% 1- Pas du tout utiles
18% 2- Peu utiles
18% 3- Plus ou moins utiles
36% 4- Assez utiles
27% 5- Très utiles
Moy.= 3.73

48- La présence d'un observateur dans une situation d'animation vous apparaît-elle utile? N= 103

10% 1- Pas du tout utile
15% 2- Peu utile
32% 3- Plus ou moins utile
26% 4- Assez utile
17% 5- Très utile
Moy.= 3.27

49- Les étudiants ont-ils la capacité de porter un jugement valable sur certains aspects des séminaires? N= 104

0% 1- Sur aucun aspect
3% 2- Sur quelques aspects seulement
44% 3- Sur bon nombre d'aspects
37% 4- Sur un très grand nombre d'aspects
15% 5- Sur tous les aspects
Moy.= 3.65

50- Une évaluation de vos quatre séminaires par les étudiants, organisée par un organisme scientifique et dont les résultats vous auraient été remis personnellement aurait-elle été utile pour votre développement personnel? N= 106

2% 1- Pas du tout utile
6% 2- Peu utile
19% 3- Plus ou moins utile
33% 4- Assez utile
41% 5- Très utile

51- Vous sentiez-vous à l'aise ou en confiance avec les étudiants de votre groupe? N= 106

1% 1- Pas du tout
1% 2- Peu
5% 3- Plus ou moins
28% 4- Assez
65% 5- Beaucoup
Moy.= 4.56

52- Avez-vous fait appel à quelques étudiants pour préparer l'un ou l'autre des séminaires? N= 106

79% 1- Non
8% 2- 1 fois
12% 3- 2 fois
3- 3 fois ou plus

53- Avez-vous fait appel à des étudiants pour animer des sous-groupes? N= 106

39% 1- Non (passez à la question 55)
13% 2- 1 fois
21% 3- 2 fois
27% 4- 3 fois ou plus

54- Ce travail d'animation était-il valable? N= 74

0% 1- Pas du tout valable
4% 2- Peu valable
11% 3- Plus ou moins valable
43% 4- Assez valable
42% 5- Très valable
Moy.= 4.23

55- Une connaissance plus approfondie des contraintes que rencontre l'étudiant adulte serait-elle nécessaire à l'animateur pour assumer plus adéquatement son rôle? N= 106

3% 1- Pas du tout nécessaire
6% 2- Peu nécessaire
28% 3- Plus ou moins nécessaire
44% 4- Passablement nécessaire
19% 5- Beaucoup nécessaire
Moy.= 3.71

56- Pour vivre votre rôle de façon satisfaisante, auriez-vous souhaité pouvoir fournir sur le champ, des réponses à chacune des questions des étudiants concernant le contenu du cours? N= 103

12% 1- Oui, toujours
22% 2- Oui, souvent
41% 3- Oui, occasionnellement
16% 4- Oui, mais rarement
10% 5- Non, jamais

57- Auriez-vous aimé que des séminaires soient préalablement organisés à l'intention des animateurs eux-mêmes? N= 105

6% 1- Non, sûrement
9% 2- Non, possiblement
8% 3- Je ne sais pas
49% 4- Oui, possiblement
30% 5- Oui, sûrement
Moy.= 3.88

58- Avez-vous eu de la difficulté à vous adapter à ce rôle particulier d'animation? N= 104

38% 1- Aucune difficulté
31% 2- Pas de difficulté
23% 3- Plus ou moins de difficulté
6% 4- Assez de difficulté
2% 5- Beaucoup de difficulté
Moy.= 2.02

59- Croyez-vous qu'en tant qu'animateur vous aviez un rôle de promotion du cours à assumer dans votre milieu? N= 105

7% 1- Aucun rôle
4% 2- Rôle peu important
18% 3- Rôle plus ou moins important
37% 4- Rôle passablement important
34% 5- Rôle très important
Moy.= 3.89

60- Avez-vous assumé un rôle de promotion dans votre milieu? N= 106

82% 1- Oui
18% 2- Non (passez à la question 62)

61- En assumant ce rôle de promotion, des personnes vous ont-elles dit qu'elles ne pouvaient se permettre une dépense de $50.00 pour le cours? N= 90

27% 1- Jamais
27% 2- Rarement
28% 3- Occasionnellement
10% 4- Souvent
9% 5- Très souvent
Moy.= 2.48

62- Auriez-vous aimé consacrer plus de temps à votre rôle d'animateur si vous en aviez eu le loisir? N= 105

70% 1- Oui, sûrement
15% 2- Oui, peut-être
10% 3- Je ne suis pas certain
1% 4- Non, peut-être
4% 5- Non, sûrement
Moy.= 1.54

63- Dans l'accomplissement de ce rôle, avez-vous consacré plus de temps que celui que vous aviez prévu lorsque vous l'avez accepté? N= 106

7% 1- Beaucoup moins de temps
6% 2- Moins de temps
36% 3- A peu près le même temps
36% 4- Plus de temps
16% 5- Beaucoup plus de temps
Moy.= 3.49

64- Combien d'heures au total en moyenne par semaine avez-vous consacrées au cours COOP dans son ensemble? N= 103

35% 1- 5 heures ou moins
46% 2- Entre 6 et 10 heures
13% 3- Entre 11 et 15 heures
5% 4- Entre 16 et 20 heures
2% 5- Plus de 20 heures
Méd.= Entre 6 et 10 heures

65- Combien y avait-il d'étudiants inscrits dans votre groupe?

Voir page 49

_____ étudiants

66- Dans quelle proportion environ les étudiants ont-ils assisté aux séminaires?

Voir page 49

_____ %

67- Auriez-vous été d'accord si l'assistance aux séminaires avait-été obligatoire? N= 103

20% 1- Totalement en désaccord
9% 2- Passablement en désaccord
7% 3- Légèrement en désaccord
19% 4- Légèrement d'accord
21% 5- Passablement d'accord
23% 6- Totalement d'accord
Moy.= 3.83

68- Dans quelle mesure chacun des moyens suivants vous ont-ils servi de support pour les séminaires?

	N	Pas du tout	Peu	Plus ou moins	Moy.	Passablement	Beaucoup
a) Document de référence	105	1(2%)	2 (4%)	3 (13%)	4.16	4 (38%)	5 (43%)
b) Dossier ouvert	103	1(15%)	2 (22%)	3 (23%)	3.07	4 (21%)	5 (18%)
c) Emission de télévision	104	1(6%)	2 (37%)	3 (36%)	2.79	4 (14%)	5 (7%)
d) Journal de liaison	105	1(26%)	2 (34%)	3 (22%)	2.35	4 (15%)	5 (3%)
e) Guide de l'étudiant	106	1(11%)	2 (16%)	3 (31%)	3.21	4 (24%)	5 (18%)

69- Avez-vous utilisé l'une ou l'autre des ressources suivantes durant les séminaires?

	N	Oui	Non
a) Analyse de cas	106	1 (89%)	2 (11%)
b) Simulation ou jeu de rôle	106	1 (58%)	2 (42%)
c) Praticien du mouvement coopératif	106	1 (68%)	2 (32%)
d) Spécialistes universitaires	106	1 (8%)	2 (92%)
e) Techniques audio-visuelles	106	1 (28%)	2 (72%)
f) Autres (spéci...	105	1 (9%)	2 (91%)

70- Avez-vous rédigé à l'intention des étudiants des rapports synthèses des séminaires? N= 105

56% 1- Non
19% 2- 1 fois
10% 3- 2 fois
15% 4- 3 fois ou plus .

71- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou non du rôle que vous venez de vivre dans COOP-001? N= 106

2% 1- Totalement insatisfait
4% 2- Passablement insatisfait
7% 3- Légèrement insatisfait
25% 4- Légèrement satisfait
57% 5- Passablement satisfait
7% 6- Totalement satisfait
Moy.= 4.50

72- Croyez-vous que l'expérience que vous avez vécue dans le projet COOP vous sera personnellement profitable? N= 106

0% 1- Non, sûrement
2% 2- Non, possiblement
2% 3- Je ne sais pas
41% 4- Oui, possiblement
56% 5- Oui, sûrement
Moy.= 4.50

73- Seriez-vous prêt à animer une autre série de séminaires si le projet COOP se continue tel que vous l'avez vécu? N= 106

8% 1- Non, sûrement
17% 2- Non, probablement
27% 3- Je ne suis pas certain
29% 4- Oui, probablement
19% 5- Oui, sûrement
Moy.= 3.35

74- Seriez-vous prêt à animer une autre série de séminaires si le projet COOP se poursuit avec les améliorations suggérées par cette première expérience? N= 106

0% 1- Non, sûrement
4% 2- Non, probablement
20% 3- Je ne suis pas certain
41% 4- Oui, probablement
36% 5- Oui, sûrement
Moy.= 4.08

75- Combien de minutes environ avez-vous consacrées pour répondre à ce questionnaire?

_____ minutes

NOM: _____

COMTÉ PROVINCIAL: _____

Si vous désirez faire des commentaires ou des suggestions, veuillez utiliser le verso

Questions ouvertes

2- Age: N= 106

11% 1- 24 ans et moins
24% 2- 25 à 29 ans
19% 3- 30 à 34 ans
17% 4- 35 à 39 ans
12% 5- 40 à 44 ans
8% 6- 45 à 49 ans
9% 7- 50 ans et plus
Méd.= 33.5 ans

4- Durant combien d'années (à temps plein ou l'équivalent) avez-vous fréquenté des institutions d'enseignement? N= 105

7% 1- 6 et 7 ans
26% 2- 8 à 12 ans
30% 3- 13 à 15 ans
31% 4- 16 à 20 ans
6% 5- 21 ans et plus
Méd.= 14 ans

13- Combien de temps avant le séminaire avez-vous eu pour vous familiariser avec l'ensemble du projet? N= 98

26% 1- 1 jour à 6 jours
9% 2- 1 semaine
9% 3- 2 semaines
12% 4- 3 semaines
22% 5- 1 mois
14% 6- 2-3 mois
7% 7- 4 mois et plus

65- Combien y avait-il d'étudiants inscrits dans votre groupe? N= 103

2% 1- 1 à 10 étudiants
39% 2- 11 à 15 étudiants
13% 3- 16 à 20 étudiants
13% 4- 21 à 25 étudiants
13% 5- 26 à 30 étudiants
5% 6- 31 à 35 étudiants
5% 7- 36 à 40 étudiants
3% 8- 41 à 50 étudiants
9% 9- 51 et plus
Méd.= 19 étudiants

66- Dans quelle proportion environ les étudiants ont-ils assisté aux séminaires? N= 103

6% 1- 1 à 49%
9% 2- 50 à 59%
10% 3- 60 à 69%
28% 4- 70 à 79%
22% 5- 80 à 89%
21% 6- 90 à 99%
4% 7- 100%
Méd.= 78%

Question reclassifiée

)- Quelle est votre principale profession ou occupation?

13% 1- Agent d'éducation
57% 2- Administrateur ou cadre
6% 3- Employé de bureau
7% 4- Etudiant
3% 5- Enseignant
3% 6- Animateur
9% 7- Profession libérale
2% 8- Travailleur des services et des transports
2% 9- Vendeur
4% 10- Autre